



Commission de l'attractivité, du développement du département et des relations institutionnelles

6 - Développement et animation territoriale

6 - Orientations stratégiques de la politique publique départementale du Développement et de l'Animation territoriale

Rapport n° CD/2016/157

Service Chef de file :

L - Mission habitat, aménagement et développement durable

Service(s) associé(s) :

Résumé :

il est proposé que 2017 soit l'année des territoires, que le Département porte l'ambition d'une co-construction de l'action publique au bénéfice des Bas-Rhinois, dans le cadre de partenariats forts, revisités.

Parce-que aujourd'hui aucune collectivité ne peut relever seule les défis de l'attractivité des territoires, du soutien à l'emploi, du développement des services à la population, l'objectif général de la stratégie de proximité est d'adapter les politiques publiques aux spécificités des territoires, d'inscrire la solidarité au cœur de l'action départementale, d'organiser la participation des partenaires et des citoyens, de développer collectivement une analyse prospective pour l'aménagement et le développement des territoires de vie du Bas-Rhin.

Il s'agit de « **mettre l'élu au cœur du dispositif** » en renforçant le rôle et la place des conseillers départementaux dans l'animation du territoire et la mise en œuvre des politiques publiques adaptées aux habitants et aux enjeux locaux. Il s'agit de construire une collectivité dynamique, réactive, proche des préoccupations du terrain, chargée de mettre en place des actions efficaces pour un service public de qualité innovantes et déterminantes pour préparer l'avenir.

La territorialisation ne constitue pas une fin en soi. C'est une manière de concevoir l'action publique dans une approche transversale et partenariale. La territorialisation concerne ainsi l'ensemble des politiques publiques de la collectivité. Il s'agit de mieux les ancrer dans les territoires. Elles ne peuvent plus s'exercer de manière sectorielle et isolée. Le Département, dans son rôle de collectivité en charge de la **cohésion sociale**, construit sa stratégie en organisant peu à peu la transversalité des politiques publiques, en engageant des démarches de fond telles que le Plan Départemental pour l'Emploi, le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Au Public, le Plan Départemental de l'Habitat, la stratégie de développement touristique, la politique autonomie en territoire, le schéma d'action sociale de proximité...

De manière plus affirmée qu'aujourd'hui, le Département aura à organiser **les solidarités territoriales** dans une dynamique de co-construction et de partenariat avec les acteurs locaux, en s'engageant à leurs côtés pour développer des projets, en adaptant ses formes de contractualisation (contrat, appel à manifestation d'intérêt, convention,...), en proposant et en organisant une offre d'ingénierie publique au service des territoires.

La légitimité et la capacité de conduire l'action publique seront déterminantes ; l'ancrage territorial constitue l'une des clés de cette capacité. Le Département du Bas-Rhin est totalement engagé dans cette démarche de proximité qui porte une ambition de chef de file de la cohésion et des solidarités territoriales dans chacun des quatre territoires d'action.

Le département est un territoire d'ambitions et de solidarités.

UN TERRITOIRE D'AMBITIONS ET DE SOLIDARITES

Territoire atypique de par sa forte identité alsacienne, le Bas-Rhin est à la fois terre d'excellence, d'innovation, d'humanisme et d'authenticité, qui constituent autant de marqueurs de la « destination », périmètre pertinent qui s'impose comme une évidence autour de **l'identité alsacienne**. Dans une vision partagée entre les deux Départements, à l'œuvre dans de nombreux axes de coopération, d'un projet pour l'Alsace, le territoire s'inscrit en effet au cœur de l'Union Européenne et du Rhin Supérieur, porteurs de son développement transfrontalier et international.

Le Département met en œuvre des politiques publiques au service des Bas-Rhinois sur tout le territoire : du rayonnement de Strasbourg (avec son statut européen, ses enjeux d'accessibilité et d'attractivité) aux territoires péri-urbains et ruraux et leurs enjeux spécifiques, en soutenant le développement des villes moyennes et des bourgs centres organisés autour d'intercommunalités fortes qui développent et portent toutes à leur échelle une ambition de valorisation des richesses locales et de création d'un écosystème à valeur ajoutée favorable à l'emploi et à l'épanouissement des bas-rhinois.

Socle des actions d'animation et de développement, la **solidarité territoriale** dont est porteur et garant le Département, se met au service de la qualité de vie des habitants et du maintien du lien social. Elle vise également à promouvoir le développement durable et la citoyenneté comme leviers pour la création de richesses sur les territoires (éco-citoyenneté, éco-exemplarité, éco-responsabilité et leur impact sur une évolution sociétale). Cette solidarité est particulièrement nécessaire face aux grands enjeux et aux problématiques de la société actuelle.

La nécessité aujourd'hui de faire face à de nouveaux enjeux de société, dans un cadre institutionnel en mouvement, porteur de nouvelles dynamiques territoriales, amène le Département à mobiliser son action et ses moyens autour de démarches structurantes qui seront engagées courant 2017.

- Promouvoir la culture comme facteur de développement social et économique favorisant le vivre ensemble. Dans un contexte de tensions économiques et sociales, et de raréfaction des ressources, la culture représente une dynamique de valeurs partagées, essentielle aujourd'hui au maintien du lien social.

Malgré des dotations de l'Etat en baisse et la pression sécuritaire, l'Exécutif départemental affirme haut le choix de la culture et du vivre-ensemble. En s'appuyant sur le patrimoine et la mémoire, la lecture publique, la culture scientifique, l'enseignement et le développement artistique, le Département développe une politique d'accessibilité des publics et de médiation culturelle. La culture permet une proximité avec les citoyens, la politique culturelle développant le dialogue avec le public, et avec les artistes.

En refondant une politique culturelle, en lien étroit avec les territoires et l'ensemble des acteurs culturels, le Département portera l'ambition d'une culture qui fasse société en soutenant une culture hors des murs, à la rencontre des Bas-Rhinois, une culture accessible au plus grand nombre, en développant des lieux et des espaces qui favorisent le développement du lien social entre les générations, les cultures et les publics.

- Accompagner le bien-vieillir - faire de l'avancée en âge un atout : l'enjeu de l'accompagnement du bien-vieillir se révèle être une priorité sociétale pour le Département, qui se veut présent dès l'entrée en dépendance (maintien à domicile et maintien du lien social), persuadé que la réponse à apporter aux Bas-Rhinois est multiple : un transport à la demande mis en place pour se rendre chez le médecin, la création d'une résidence sénior, la création d'une maison de santé, une aide du facteur pour un volet administratif, le club du 3^{ème} âge, le point lecture de la commune, le développement du tourisme adapté, la livraison des courses à domicile... ne sont que quelques exemples.

Le Département croit fermement dans le potentiel des jeunes seniors. C'est un nouveau public à sensibiliser en matière de pré-prévention, de fragilité, et également à capter, car il peut constituer un relais en matière de bénévolat, d'engagement, d'actions intergénérationnelles. L'approche du silver développement est d'élargir le prisme au-delà de la seule dépendance et de la précarité financière en matière d'accompagnement des personnes. Ainsi, l'autonomie sera traitée sous l'angle du tourisme, du sport, de la culture, de l'habitat et de toutes les politiques publiques pouvant y contribuer. Il est proposé que la thématique du bien vieillir soit une priorité dans les échanges avec les territoires tout au long de l'année 2017.

- **Favoriser l'engagement et la citoyenneté** : à travers le sport et la culture, à travers de temps forts comme les Assises de l'engagement, le Département affirme son soutien à la dynamique de citoyenneté. L'engagement pour renforcer l'accueil des jeunes en service civique, l'écoute des besoins du monde associatif et la reconnaissance de l'engagement des bénévoles sur l'ensemble du territoire contribuent à cet objectif.

Par son soutien aux réseaux de bénévoles et son expérience (animation du réseau des bénévoles de la BDBR, des veilleurs de châteaux, ou des Centres d'Interprétation du Patrimoine), le Département peut jouer aujourd'hui ce rôle de catalyseur, et de rassembleur d'énergies, au service du monde associatif. Le soutien à la citoyenneté européenne et transfrontalière, participent également à ce mouvement. En 2017, toutes les idées proposées lors des Assises de l'Engagement seront explorées et travaillées avec les partenaires et déclinées en un plan d'actions, dans chaque territoire d'action.

- **Développer l'accessibilité et la capacité des services publics et des entreprises à répondre aux besoins de la population** : La loi Notre a confié au Département la compétence pour élaborer avec l'Etat un schéma d'accessibilité aux services. Le Département s'est pleinement investi dans cette démarche en lien avec l'Etat, en proposant à l'ensemble des opérateurs et acteurs locaux de s'associer pour porter les objectifs du schéma et assurer un maillage des services à tous les publics équitables sur tous les territoires avec un même enjeu d'amélioration et de la qualité de vie des Bas-Rhinois. Pour 2017, il est proposé que l'association des acteurs dans chacun des territoires se poursuive afin de construire des stratégies et des plans d'actions concertés et conventionnés.

- **Faire de la stratégie de développement touristique** un vecteur durable de développement local, de par les emplois non délocalisables générés par les sports de nature, le tourisme vert, l'animation culturelle du territoire ou encore l'animation touristique à destination du tourisme local et des habitants. En 2017, les deux Départements élaboreront la nouvelle stratégie de développement touristique de l'Alsace en associant là aussi l'ensemble des forces vives, afin que l'Alsace demeure une destination touristique de premier plan à l'échelle nationale et internationale en explorant et en innovant de nouveaux champs de développement tels que le silver tourisme, ou le tourisme de santé.

- **Faire de l'habitat un outil au service du développement des territoires**, autour des quatre grands enjeux issus du diagnostic du prochain Plan Départemental de l'Habitat : la revitalisation des bourgs-centres, l'accompagnement du vieillissement de la population, la lutte contre la précarité énergétique et le logement des jeunes hors des grands centres urbains. Le logement est au cœur des problématiques d'aménagement du territoire, de transports, d'accessibilité et de développement économique local. Délégué des aides à la pierre de l'Etat, le Département poursuivra au cours de la période 2017-2021 le développement de ses outils pour un habitat adapté à l'ensemble de la population, notamment le logement aidé, public et privé : réhabilitation, construction, adaptation au handicap et au vieillissement, mise aux normes des performances énergétiques ; ainsi que l'accession à la propriété.

Partager cette ambition nécessitera un engagement fort de l'ensemble des acteurs et partenaires. Afin de faciliter cette appropriation de la stratégie et des

enjeux, le Département mettra au service des territoires l'alliance de l'ingénierie publique.

LE RÔLE FEDERATEUR DE L'INGENIERIE PUBLIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES

En agissant au quotidien et en proximité, les deux tiers des 3 800 agents du Département travaillent sur 250 sites répartis sur les quatre territoires d'actions. Le Département offre aux bas-rhinois des services au quotidien, 7j/7, parfois 24h/24 et place de ce fait la collectivité, avec les Communes, comme le dernier rempart contre la désertification des services au public.

Le Département se tient aux côtés des Communes et des intercommunalités. Il met à disposition toute l'expertise et l'accompagnement des services du Département tant pour les gestions de crise que la conduite de projets en mobilisant une offre de prestations solide, pluridisciplinaire dans des domaines variés, tels que l'habitat, la voirie, les circulations douces, la petite enfance, l'emploi, la précarité, la lecture publique, la recherche des financements européens,...

Le Département mobilise également, au bénéfice des projets, l'expertise et les services d'Alsace Destination Tourisme, de l'Agence de Développement d'Alsace, de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique, de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace, d'Alsace Archéologie.

Pour compléter la plate-forme d'ingénierie, le Département intervient également pour favoriser la mise en réseau de nombreuses structures d'ingénierie publique telles que l'ADIL, le CAUE, l'ADEUS, la SERS, le SDEA, les bailleurs sociaux, le GIE Viabitat...

Cette plateforme complète et en capacité d'agir en immédiate proximité, constitue l'atout du Département et forme une base solide de relations avec les collectivités partenaires au bénéfice des projets.

En 10 ans, avec les contrats de territoire, le Département a soutenu plus de 700 projets et investi près de 221 millions d'euros. Dès 2017, le Département proposera aux acteurs du territoire un Contrat Départemental centré autour des enjeux forts de chaque territoire.

AMPLIFIER LES DEMARCHES PARTENARIALES

Impulser la co-construction : l'édification d'un projet collectif de territoire est une priorité du Département, et elle passe aujourd'hui par un renforcement du partenariat avec les acteurs locaux en faveur des solidarités humaines et territoriales. Pour répondre à l'ambition de fédérer les acteurs et les énergies en territoire, ce partenariat renforcé s'appuiera sur l'animation et l'ingénierie territoriale, ainsi que sur le nouveau **Contrat Départemental**, dans une dynamique de partenariat de projet.

Le Département ambitionne, par ce nouveau mode de coopération, d'accompagner les dynamiques territoriales, répondant aux grands enjeux de société et de développement local. En relais des contrats de territoire, ce nouveau mode de coopération entre les acteurs locaux permettra à la fois de développer à l'échelle de chaque territoire un volet stratégique, définissant de manière concertée les enjeux prioritaires, et s'appuiera sur un plan d'actions annuelles, précisant et valorisant les engagements réciproques de chaque partenaire, actés dans des conventions opérationnelles.

Il est proposé que les Contrats Départementaux, s'appuyant sur le partenariat renforcé qu'investit aujourd'hui le Département, mobilisent le fonds de développement et d'attractivité, le fonds de solidarité communale, le fonds d'urgence et le fonds d'innovation territoriale.

Face à la pression croissante pesant sur les finances publiques, il devient indispensable d'innover pour mener à bien les projets locaux de développement touristique, social, culturel, sportif.

Des marges de manœuvre doivent pouvoir apparaître en refondant les partenariats, de manière créative et innovante, et en favorisant la co-construction avec les acteurs locaux alsaciens.

Les contraintes financières auxquelles les acteurs locaux sont confrontés conduisent en effet à inventer de nouveaux modes d'accompagnement : en recherchant la mutualisation, en renforçant les partenariats et en mettant en relais les acteurs du territoire, en soutenant la professionnalisation des équipes associatives et bénévoles, en accompagnant la recherche et la **diversification des financements**.

En ce sens, les démarches de recherches de mécénat, ou de financements alternatifs, qu'elles concernent les projets du Département, ou l'accompagnement des partenaires associatifs, doivent être coordonnées. Le mécénat de compétence doit également être développé, apportant aux acteurs locaux une plus-value durable et responsable. Il est proposé que le Département mène une politique active de mobilisation et de promotion des cofinancements européens (FEDER, FEADER, FSE, programmes sectoriels) et transfrontaliers afin de soutenir ses propres politiques et les projets prioritaires des acteurs du territoire.

Pour conclure, le Département a les moyens de ses ambitions, parce que les efforts budgétaires importants réalisés depuis deux ans, portent leurs fruits et ont permis d'assainir les fondations du budget et de conserver des marges de manœuvre.

Un budget de plus d'un milliard d'euros annuel permettra de construire un département connecté, un département à énergies positives, et enfin, un département porteur de son propre développement.

Plus que jamais, c'est l'alliance des territoires qui permettra au département du Bas-Rhin et à l'Alsace de rester maître de leur destin.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de son président, le Conseil Départemental décide d'approuver les orientations définies pour la mise en œuvre de la politique du Développement et de l'Animation territoriale telles que proposées dans le présent rapport.

Strasbourg, le 25/11/16

Le Président,



Frédéric BIERRY